

POLITIQUE LINGUISTIQUE

Avant la mobilité :

En collaboration avec notre professeur d'anglais, le coordinateur évaluera le niveau linguistique de nos candidats à la mobilité européenne.

Cette évaluation portera sur leurs résultats aux épreuves d'anglais, sur leur niveau de participation durant les cours et leur capacité à converser.

Pendant la mobilité :

Des cours de français pourront être dispensés selon les besoins.

Une liste du personnel du Centre Hospitalier maîtrisant l'anglais ou d'autres langues étrangères est disponible à la Direction des Ressources humaines de l'établissement.

Pour l'anglais, un appui pourra être donné par notre professeur d'anglais et l'affectation en stage des étudiants entrant pourra être privilégiée sur les terrains de stage possédant du personnel capables de converser en anglais.

Les appréciations de stage ou d'évaluations théoriques pourront être libellées en anglais à la demande des étudiants entrant.